

Demande d'emplacement pour l'installation d'un stand sur le marché

NOM/Prénom.....

Société/Association

N° SIRET.....

Adresse.....

Adresse courriel : n°Tél.....

Joindre à votre demande, copie des documents suivants :

- Carte Nationale d'identité
- Carte d'identité de commerçant non sédentaire
- Récépissé d'inscription :
 - au registre du commerce,
 - au répertoire des métiers,
 - à la caisse de mutualité sociale agricole

Nombres de mètres linéaires nécessaires :

Emplacement demandé pour le marché du jeudi matin :

- A l'année / Sollicite un abonnement **semestriel** : OUI NON
si « oui » pour : (compléter année)
 - **1^{er} semestre** : 01/01/2024 au 30/06/2024 OUI
 - **2^{ème} semestre** : 01/07/2024 au 31/12/2024 OUI
- Pour la **période estivale** du 20/06/24 au 29/08/24 OUI
- Autre période duau.....
- Branchement électrique : OUI NON

Nature des marchandises vendues :.....

Date, signature

Partie réservée à la mairie

Dossier complet : OUI NON

Pièces manquantes.....

Emplacement accordé (lieu/n°).....

Branchement électrique possible : OUI NON

Réponse faite le Emplacement accordé / Emplacement refusé

Tarifs « droit de place » (en vigueur en 2017)

Non abonnés :

- 1,50 € le mètre linéaire
- 2,00 € le mètre linéaire avec branchement électrique

Abonnés (au semestre) :

- 15,60 € le mètre linéaire
- 19,50 € le mètre linéaire avec branchement électrique

Les abonnements semestriels sont facturés en janvier pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin et en juillet pour la période du 1^{er} juillet au 31 décembre.

Autres forfaits :

- 15,00 € le forfait journalier pour cirques, associations.
- 60,00 € le forfait pour la demi-journée, des camions de vente de produits industriels (outillage, matelas, etc...)

Le règlement du marché est consultable sur le site internet de la commune : www.mairie-bourdeaux.fr